

S E D A P

A PROGRAM FOR RESEARCH ON

SOCIAL AND ECONOMIC DIMENSIONS OF AN AGING POPULATION

**La diversification et la privatisation des sources de
revenu de retraite au Canada**

**Long Mo
Jacques Légaré
Leroy Stone**

SEDAP Research Paper No. 159

For further information about SEDAP and other papers in this series, see our web site:
<http://socserv.mcmaster.ca/sedap>

Requests for further information may be addressed to:
Secretary, SEDAP Research Program
Kenneth Taylor Hall, Room 426
McMaster University
Hamilton, Ontario, Canada
L8S 4M4
FAX: 905 521 8232
e-mail: sedap@mcmaster.ca

**La diversification et la privatisation des sources de
revenu de retraite au Canada**

**Long Mo
Jacques Légaré
Leroy Stone**

SEDAP Research Paper No. 159

July 2006

The Program for Research on Social and Economic Dimensions of an Aging Population (SEDAP) is an interdisciplinary research program centred at McMaster University with co-investigators at seventeen other universities in Canada and abroad. The SEDAP Research Paper series provides a vehicle for distributing the results of studies undertaken by those associated with the program. Authors take full responsibility for all expressions of opinion. SEDAP has been supported by the Social Sciences and Humanities Research Council since 1999, under the terms of its Major Collaborative Research Initiatives Program. Additional financial or other support is provided by the Canadian Institute for Health Information, the Canadian Institute of Actuaries, Citizenship and Immigration Canada, Indian and Northern Affairs Canada, ICES: Institute for Clinical Evaluative Sciences, IZA: Forschungsinstitut zur Zukunft der Arbeit GmbH (Institute for the Study of Labour), SFI: The Danish National Institute of Social Research, Social Development Canada, Statistics Canada, and participating universities in Canada (McMaster, Calgary, Carleton, Memorial, Montréal, New Brunswick, Queen's, Regina, Toronto, UBC, Victoria, Waterloo, Western, and York) and abroad (Copenhagen, New South Wales, University College London).

La diversification et la privatisation des sources de revenu de retraite au Canada¹

Par

Long Mo, Jacques Légaré* et Leroy Stone†*

*Université de Montréal

†Statistique Canada

¹ Cet article a initialement été publié dans l'ouvrage de Statistique Canada intitulé *Les nouvelles frontières de recherche au sujet de la retraite*, rédigé sous la direction de Leroy O. Stone et disponible au numéro de catalogue 75-511-XPF. L'article peut être consulté aux pages 449 à 474 de ce livre.

Résumé

L'évolution du marché du travail dans le contexte du vieillissement de la population au cours des dernières années a engendré de nombreux changements en ce qui concerne les sources de revenu des retraités. Plus particulièrement, cet article examine les phénomènes de diversification et de privatisation des sources de revenu chez les retraités canadiens pour la période 1980-2002 à l'aide d'analyses menées à partir de l'Enquête sur les finances des consommateurs (EFC) et de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR). Cette étude a utilisé le concept de revenu individualisé, basé sur la famille économique, afin de prendre en compte les économies d'échelle et le partage des revenus. Une évaluation de la composition des sources de revenu a été réalisée en distinguant cinq catégories : les transferts gouvernementaux nets, les prestations du RPC/RRQ, les pensions privées, les revenus de placements et le revenu du travail. Les situations des femmes âgées vivant seules et des immigrants âgés ont fait l'objet d'analyses distinctes dans le but de déceler certaines particularités chez ces deux groupes vulnérables. Les résultats de cette recherche démontrent que la composition du revenu des aînés a subi plusieurs modifications. Par ailleurs, les sources de revenu des personnes âgées se sont substantiellement diversifiées et privatisées au cours de la période étudiée. Ces ajustements s'avèrent nécessaires afin de surmonter les obstacles éventuels occasionnés par le vieillissement démographique qui risquent de perturber les systèmes de pensions.

Mots-clés : Retraite, pensions, sécurité financière, Canada

Classification JEL : J260 - Retirement; Retirement Policies

Abstract

Recent labour market developments in the context of population ageing have generated many changes concerning sources of retirement income. More precisely, this paper, which is based on two Statistics Canada surveys (Survey of Consumer Finances and Survey of Labour and Income Dynamics,) will look at the processes of diversification and privatisation of income sources of Canada's retirees during the period 1980-2002. This study has used the concept of individualized income based on the economic family in order to consider economies of scale and revenue sharing. An appropriate assessment of the composition of retirement income sources has been realized, while discerning five distinct categories: net government transfer payments, CPP/QPP benefits, private pensions, investment income and employment income. The situation of older women living alone and of older immigrants has been more carefully analyzed in order to detect some particularities among those two vulnerable groups. The results of this study demonstrate that retirees' income composition has undergone many changes. In addition, sources of retirement income have become substantially more diversified and privatized during the period under study. These adjustments are becoming essential in western societies in order to overcome the obstacles caused by population ageing that could disrupt pension systems.

Keywords: Retirement, pensions, financial security, Canada

JEL Classification: J260 - Retirement; Retirement Policies

La diversification et la privatisation des sources de revenu de retraite au Canada

Par

Long Mo, Jacques Légaré et Leroy Stone¹

Questions de recherche

Entre le milieu des années 1970 et le milieu des années 1990, le nombre de Canadiens âgés vivant sous le seuil de faible revenu a considérablement diminué. Le succès du Canada à ce sujet a été bien documenté au cours des dernières années et l'OCDE (2001) l'attribue en grande partie à la combinaison de différentes sources de revenu au moment de la retraite. Néanmoins, on a peu de connaissances approfondies sur l'évolution récente des sources de revenu de retraite au Canada.

Baldwin et Laliberté (2000) ainsi que Myles (2000) ont examiné, entre d'autres, l'évolution des sources de revenu des Canadiens âgés entre le milieu des années 1970 et le milieu des années 1990. Cependant, leurs études n'ont pas abordé deux phénomènes cruciaux : la diversification et la privatisation des sources de revenu de retraite, phénomènes dont on a reconnu l'importance ces dernières années (OCDE 2001, Yamada 2002, Mo 2003, Pedersen 2004).

On doit étudier l'évolution des sources de revenu des personnes âgées en examinant le contexte historique dans lequel elle s'est effectuée au Canada. Le Régime de pensions du Canada (RPC) et le Régime de rentes du Québec (RRQ) ont été mis en oeuvre en 1966, et les personnes composant la première cohorte à recevoir les prestations intégrales du RPC et du RRQ ont eu 65 ans en 1976. Les cohortes qui ont pris leur retraite après cette période ont profité de l'expansion des régimes privés de pension en milieu de travail, qui ont été mis en place entre les années 1950 et les années 1970. Par conséquent, les régimes de retraite gouvernementaux et privés au Canada, dont les pensions sont proportionnelles aux gains, ont atteint leur plein rendement, de sorte que les personnes retraitées ayant droit à une pension étaient de plus en plus nombreuses depuis les années 1980 (Myles 2000). D'autre part, au Canada comme dans la plupart des pays développés, la réforme des pensions, qui a d'abord subi les contraintes financières associées au vieillissement de la population, est finalement une recombinaison des éléments du système de revenu de retraite (Goodin et Rein 2001).

Pour les personnes âgées elles-mêmes, il s'agit d'une période où la proportion de préretraités est de plus en plus élevée d'une part, et l'augmentation rapide de la

¹ Les auteurs remercient le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture pour son aide financière. Ils tiennent aussi à exprimer leur reconnaissance à Statistique Canada pour son appui ainsi qu'aux trois évaluateurs externes et à Messieurs Jean-Claude Chesnais et Frédéric Lesemann pour leurs remarques pertinentes.

longévité chez celles-ci est un phénomène sans précédent, d'autre part. Il faut sans doute garder en mémoire ces circonstances lorsqu'on étudie l'évolution de la composition du revenu de retraite pendant la période à l'étude.

L'objectif de la présente étude est de favoriser l'avancement des connaissances sur ce sujet, en comblant les lacunes mentionnées précédemment. Nos recherches, qui couvrent la période de 1980 à 2002, sont donc axées sur la question suivante : y a-t-il une diversification et une privatisation des sources de revenu de retraite au Canada? Nous nous interrogerons sur cette question tant au niveau de l'ensemble de la population âgée qu'au niveau de deux sous-populations particulières, les femmes âgées vivant seules et les immigrants âgés, soit les personnes qui ont immigré au Canada, peu importe leur âge au moment de migrer et qui sont maintenant des personnes âgées. Les femmes âgées vivant seules sont traditionnellement perçues comme faisant partie des personnes âgées les plus vulnérables (OCDE 2001). Quant aux immigrants âgés, leur carrière professionnelle est souvent moins complète et plus précaire. Selon une étude de Statistique Canada (2004), les gains des nouveaux immigrants au Canada se sont détériorés au cours des années 1980 et 1990. Une autre étude récente montre qu'au Québec, non seulement les immigrants de 45 à 54 ans avaient en 2001 un revenu beaucoup moins élevé que la moyenne de la population du même âge, mais que leur revenu s'est détérioré significativement par rapport aux immigrants du même âge en 1981 (Mo et Légaré 2005). Il en résulte que les immigrants feront éventuellement partie des groupes vulnérables de personnes âgées de demain, en raison de la montée en flèche des régimes de retraites à cotisations déterminées et de l'établissement d'une correspondance plus étroite entre les prestations perçues et les cotisations versées, qui dépendent des gains professionnels. L'évolution de la composition du revenu de retraite des personnes de ces deux groupes attirera donc aussi notre attention.

Contexte

Pour l'humanité, la protection économique des personnes âgées est un sujet d'intérêt toujours d'actualité. Pourtant, face au vieillissement de la population et à l'évolution du marché du travail, la situation à cet égard est devenue de plus en plus inquiétante de nos jours, à un point tel que l'on parle d'une « crise de gérance » (Banque mondiale 1994), d'une « retraite en péril » (Bichot 1999) et de l'« insécurité de la retraite » (Wolff 2002).

Après la Seconde Guerre mondiale, surtout pendant les trois dernières décennies, les personnes âgées vivant dans les pays développés ont considérablement amélioré leur vie matérielle, grâce à la mise en place de régimes de protection sociale. Cependant, étant donné le nombre important de personnes qui prennent une retraite anticipée, l'augmentation de l'espérance de vie, le risque de futures pénuries de main-d'oeuvre et, surtout l'arrivée massive à l'âge de la retraite des générations du baby boom, la contrainte financière sur les régimes de protection sociale s'accroît de façon considérable et la sécurité du revenu des futurs retraités est ainsi remise en question.

Une telle situation préoccupe fortement les chercheurs scientifiques et les décideurs politiques ainsi que le public en général.

Même si les sources de revenu de retraite ne sont pas un sujet nouveau, l'importance des études à cet égard a attiré de plus en plus l'attention des chercheurs et des décideurs politiques au cours des dernières années.

Pour la première fois en 1986, Rein et Rainwater ont proposé le concept de « composition des revenus » (*income package*) (Rein et Turner 1997:101). À la différence des notions de cycle de vie qui sont centrées sur les relations intergénérationnelles, la notion de composition des revenus porte principalement sur l'évolution du rôle économique de l'État dans les diverses sources de revenu. Ces deux façons d'aborder la question permettent de se pencher sur des aspects différents, mais qui se rejoignent et se complètent. Dès sa parution, ce concept innovateur a été appliqué largement dans les études sur les problèmes relatifs aux revenus des personnes âgées.

Avec cette approche, Rein et Turner (1997) ont examiné l'évolution historique de la composition des revenus de retraite, en mettant en lumière le rôle du travail, de la famille, de l'État et du marché dans la sécurité du revenu des personnes âgées. Ils ont démontré que l'évolution à cet égard avait connu historiquement les trois étapes suivantes : la première correspondant à la montée de l'État-providence (entre les années qui ont précédé la Première Guerre mondiale et les années postérieures à la Seconde), la seconde étape correspondant à la consécration de son rôle premier dans le dispositif de protection (qui est survenue vers les années 1960), et la troisième étape correspondant à l'émergence de la diversification du système.

L'heure est à la diversification des ressources, car elle représente, de nos jours et dans un avenir prévisible, un gage de sécurité du revenu de retraite face au vieillissement de la population, qui mènera possiblement à une diminution de la contribution versée par l'État d'une part, et aux transformations profondes relativement à la famille et au marché du travail, qui mettent en danger les autres sources de revenu au moment de la retraite, d'autre part.

Étayée d'une analyse approfondie qui s'inspire de données systématiques et comparables, une étude récente de l'OCDE (2001) a confirmé l'hypothèse ci-dessus. Selon cette étude, de nombreux pays de l'OCDE ont réagi ces dernières années à la contrainte démographique et budgétaire accentuée par un changement de la combinaison des sources de revenu au moment de la retraite et, en particulier, par l'établissement d'un équilibre entre les prestations gouvernementales et privées, et entre les régimes à prestations déterminées et les régimes à cotisations déterminées, dans leurs régimes de retraite. Les régimes de pension de l'État sont révisés à la baisse pour que la contrainte budgétaire se relâche et qu'une place plus grande soit laissée au financement des régimes de retraite en milieu de travail et à l'épargne-retraite personnelle. En même temps, les pouvoirs publics sont intervenus — tout au moins dans le discours sinon dans la réalité — pour diversifier le passage de l'activité à la

retraite et ralentir la tendance à la retraite anticipée. Par conséquent, la composition des revenus des personnes âgées a beaucoup changé. Yamada (2002) croit que ce changement est même plus important que celui qui a trait au niveau de revenu.

Certains résultats des principales recherches concernant la diversification des sources de revenu de retraite méritent notre attention :

- (1) De nombreuses études ont permis de conclure que la pauvreté des retraités est souvent liée à un nombre limité de sources. Les retraités ayant de faibles revenus comptent principalement, voire uniquement pour certains d'entre eux, sur les transferts sociaux (Rein et Turner 1997, Disney et al. 1998, Baldwin et Laliberté 2000, Smeeding 2001, OCDE 2001, Yamada 2002).
- (2) La diversification des ressources a été, au cours de certaines périodes de l'histoire, une importante stratégie d'adaptation utilisée par les personnes âgées pour maintenir leur niveau de vie (Rein et Turner 1997).
- (3) De nos jours, les analyses démontrent que la diversification des ressources favorise à la fois l'adéquation et la sécurité du revenu au moment de la retraite (Rein et Turner 1997, Yamada 2002). L'OCDE (2001) a aussi souligné l'importance d'une plus grande diversification des régimes de revenus au moment de la retraite, en la considérant comme un des défis les plus importants quant au financement des retraites.
- (4) À l'appui de l'importance de la diversification, l'OCDE (2001) a cité le Canada en exemple. Entre le milieu des années 1970 et le milieu des années 1990, ce pays est passé, d'abord à des taux les plus bas de remplacement du revenu des retraités des neuf pays qui ont fait l'objet de l'étude par l'OCDE, ensuite à l'un des taux les plus élevés. En effet, on est d'avis que, parmi les neuf pays examinés, non seulement le Canada est le pays où le revenu des personnes âgées ayant un faible revenu a augmenté le plus rapidement durant la période à l'étude, mais également, c'est un des pays où le poids relatif des revenus de placements des personnes âgées augmente de façon la plus considérable. Il ne faudrait cependant pas oublier que le Canada récoltait alors les fruits de la mise sur pieds, dans les décennies précédant les années 1980, de diverses formes d'investissement pour garantir des sources diversifiées de revenus.

Méthode

L'analyse du revenu de retraite devrait prendre en compte à la fois l'individu et sa famille. Si l'on ne tient compte que de la famille dont le chef est une personne âgée, comme c'est parfois le cas dans la littérature, on ne tient pas compte de certaines personnes âgées, par exemple celles qui habitent dans une famille dont le chef n'est pas une personne âgée. Par contre, pour l'analyse qui ne tient compte que des personnes, on ignore le fait que certaines sources de revenu sont partagées parmi les membres de la famille et qu'il existe des économies d'échelle. En effet, il n'est pas nécessaire, pour une famille de six personnes, d'avoir le double du revenu d'une famille de trois personnes pour maintenir le même niveau de vie.

Dans la présente étude, nous employons le concept dit « revenu individualisé basé sur la famille économique », qui permet d'examiner le revenu de toutes les personnes âgées, soit celles de 65 ans et plus, en tenant compte à la fois du partage des revenus de la famille et des économies d'échelle. La famille économique inclut toutes les personnes partageant un logement et liées par le sang, le mariage ou l'adoption. Pour calculer le revenu individuel à partir de celui de la famille, nous utilisons l'échelle d'équivalence « racine carrée », qui divise le revenu familial par la racine carrée de la taille d'une famille donnée, plutôt que par la taille elle-même de cette famille. À titre d'exemple, pour une famille de quatre personnes qui dispose d'un revenu de 40 000 \$, la valeur du revenu individualisé est, pour chaque membre de cette famille, de 20 000 \$ ($40\,000/\sqrt{4}$) au lieu de 10 000 \$ ($40\,000/4$). Cette approche est couramment utilisée (Yamada 2002), mais elle reste arbitraire. Si l'on choisit d'autres échelles d'équivalence, par exemple celle de « variante centrale », qui attribue un poids de 1,0 à la première personne de la famille et de 0,4 à chaque personne supplémentaire, les revenus individuels observés sont différents. Cependant, l'influence sur les résultats des analyses menées dans la présente étude ne serait pas significative².

Une telle approche adoptant le « revenu individualisé basé sur la famille économique » est appropriée pour une analyse comme celle-ci pour ce qui est de l'aspect qui touche au bien-être économique des personnes âgées (Atkinson, Rainwater et Smeeding 1996, Yamada 2002). Une hypothèse voulant que les personnes âgées vivant dans des familles ayant un revenu plus élevé jouissent d'une meilleure qualité de vie que celle des personnes âgées vivant dans des familles ayant un plus faible revenu, peu importe qui touche ce revenu. Par conséquent, il est possible que le revenu d'une personne âgée comprenne le revenu perçu par d'autres membres non âgés de sa famille, par exemple le revenu du travail gagné par un enfant adulte. Il faudra donc en tenir compte au moment d'interpréter les résultats de l'analyse.

Étant donné l'objectif de la présente étude, nous utilisons le revenu disponible, à savoir le revenu après impôt. En principe, nous divisons le revenu disponible des personnes âgées selon les cinq sources de revenu suivantes :

- (1) Les transferts gouvernementaux nets, c'est-à-dire la totalité des transferts gouvernementaux reçus moins les impôts. Les transferts gouvernementaux comprennent essentiellement les prestations de Sécurité de la vieillesse (SV) et du Supplément de revenu garanti (SRG)³.

² L'OCDE (2001) et Yamada (2002) montrent qu'il n'y pas de différence majeure dans des comparaisons internationales des sources de revenu des personnes âgées quand on applique les différentes échelles d'équivalence. De notre côté, à partir des fichiers de microdonnées de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) de 2002, nous avons calculé les proportions du revenu des personnes de 65 ans et plus provenant de chacune des cinq sources examinées, en fonction respectivement de l'échelle d'équivalence de racine carrée et de celle de variante centrale. Les différences entre les résultats des calculs appliqués par les deux échelles ne sont pas significatives, n'étant que de 1,1 % (transferts); 1,1 % (RPC et RRQ); 1,4 % (pensions privées); 0,9 % (revenu de placements) et -3,9 % (revenu du travail).

³ Procéder ainsi n'est pas l'idéal lorsque l'on veut pondérer, dans le revenu de retraite des personnes, la part qui est versée par l'État. En effet, l'État verse des ressources aux personnes âgées mais perçoit

- (2) Les prestations du Régime de pension du Canada (RPC) ou du Régime de rentes du Québec (RRQ).
- (3) Les revenus provenant d'un régime privé de pension, y compris principalement les prestations des régimes de pension d'employeurs et des régimes enregistrés d'épargne retraite (REER).
- (4) Les revenus de placements, comprenant les revenus de dividendes, d'intérêts, de location et de succession.
- (5) Les revenus du travail. Cette division des sources de revenu reflète en effet la structure du système de revenu de retraite au Canada, qui est considéré comme un système à trois piliers (Développement des ressources humaines Canada 2001).

Les deux premières sources, qui comprennent tous les programmes gouvernementaux en la matière, représentent respectivement le premier et le deuxième piliers du système de revenu de retraite. Le reste constitue le troisième pilier. Dans le but d'assurer la comparabilité, les valeurs des revenus de toutes les années sont exprimées en dollars constants de 2002.

Sources de données

Afin de répondre à ces questions, nous avons utilisé une série de données qui proviennent d'une part de l'Enquête sur les finances des consommateurs (EFC) de Statistique Canada pour les années 1980, 1985, 1990, et d'autre part, de sa relève, l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) pour les années 1996, 2000 et 2002. Ces deux enquêtes représentent en effet, pour la période à l'étude, les seules sources de données sur le revenu de retraite fournissant des détails sur les sources de pensions au Canada (Statistique Canada 2000).

À noter cependant que les données de ces deux enquêtes ne sont pas exactement de même nature. Depuis 1998, l'EFC a été remplacée par l'EDTR, qui date de l'année 1993. Deux études ont confirmé que l'EFC et l'EDTR concordent bien pour la période de 1993 à 1997, période où ces deux enquêtes ont été réalisées parallèlement (Statistique Canada 1999 et 2000). Toutefois, les données sur les sources de revenu n'ont pas été analysées dans ces deux études⁴.

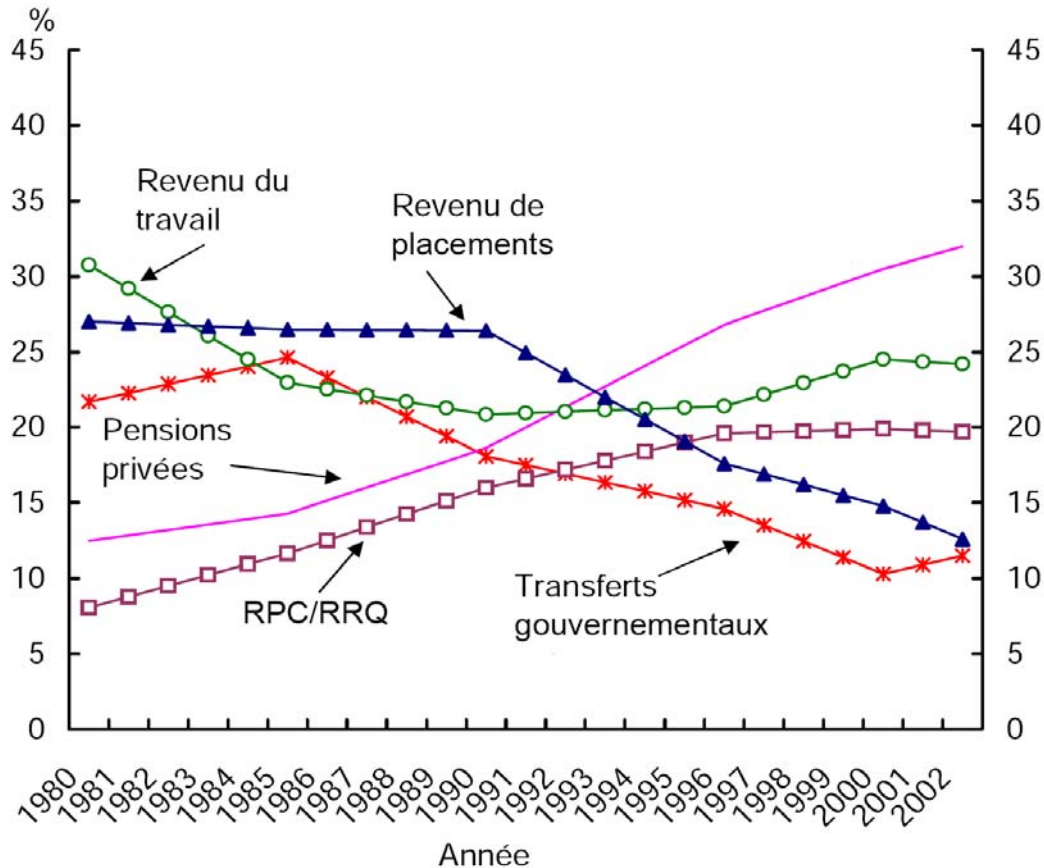
La composition du revenu des personnes âgées

Avant de passer aux questions de recherche présentées précédemment, il est utile de faire un survol des grandes tendances dans la composition du revenu des personnes âgées.

aussi des impôts de celles-ci. Soustraire l'un de l'autre pour obtenir des transferts nets fait ressortir davantage les préoccupations de l'État pourvoyeur que celles du retraité.

⁴ Pour une étude approfondie des différences entre les données des deux enquêtes et les nuances à apporter dans l'analyse, voir Mo (2005).

Graphique 21.1: L'évolution de la composition des sources de revenu des personnes âgées de 65 ans et plus, Canada, 1980 à 2002



Source : calculs effectués par les auteurs à partir des fichiers de microdonnées de l'EFC (1980, 1985, 1990) et de l'EDTR (1996, 2000 et 2002) de Statistique Canada. Les données annuelles pour d'autres années résultent d'une interpolation.

Depuis les années 1980 jusqu'au début du siècle actuel, la composition du revenu des Canadiens âgés a considérablement évolué. L'importance de chacune des cinq sources étudiées au sein de l'ensemble des revenus à la retraite a changé de façon remarquable. Voici quelques constatations clés (graphique 21. 1) :

- (1) La dépendance financière des retraités envers les transferts gouvernementaux s'est atténuée.⁵ La part des transferts gouvernementaux nets a diminué de 21,7 % en 1980 à 11,5 % en 2002. La diminution s'est

⁵ La diminution observée est en grande partie liée à notre définition des transferts nets (voir la note 3). Dans Myles (2000), on observe plutôt une faible variation de 28,7 % en 1980 à 27,4 % en 1995. De plus, il est à noter que, selon les divisions des sources de revenu dont il est question dans la présente étude, les transferts gouvernementaux ne comprennent pas les pensions gouvernementales (RPC et RRQ).

- manifestée essentiellement pendant la période du milieu des années 1980 à la fin du siècle dernier.
- (2) La part des pensions gouvernementales (RPC et RRQ) s'est accrue de 8,1 % en 1980 à 19,6 % en 1996, puis s'est stabilisée quasiment jusqu'en 2002.
 - (3) L'augmentation en flèche des pensions privées est bien remarquable, passant de 12,5 % en 1980 à 32,0 % en 2002.
 - (4) Le revenu de placement a pris sa part de 26,5 % environ durant les années 1980 et a ensuite fléchi rapidement pour atteindre 12,6 % en 2002.
 - (5) L'évolution de la proportion du revenu du travail est assez particulière.

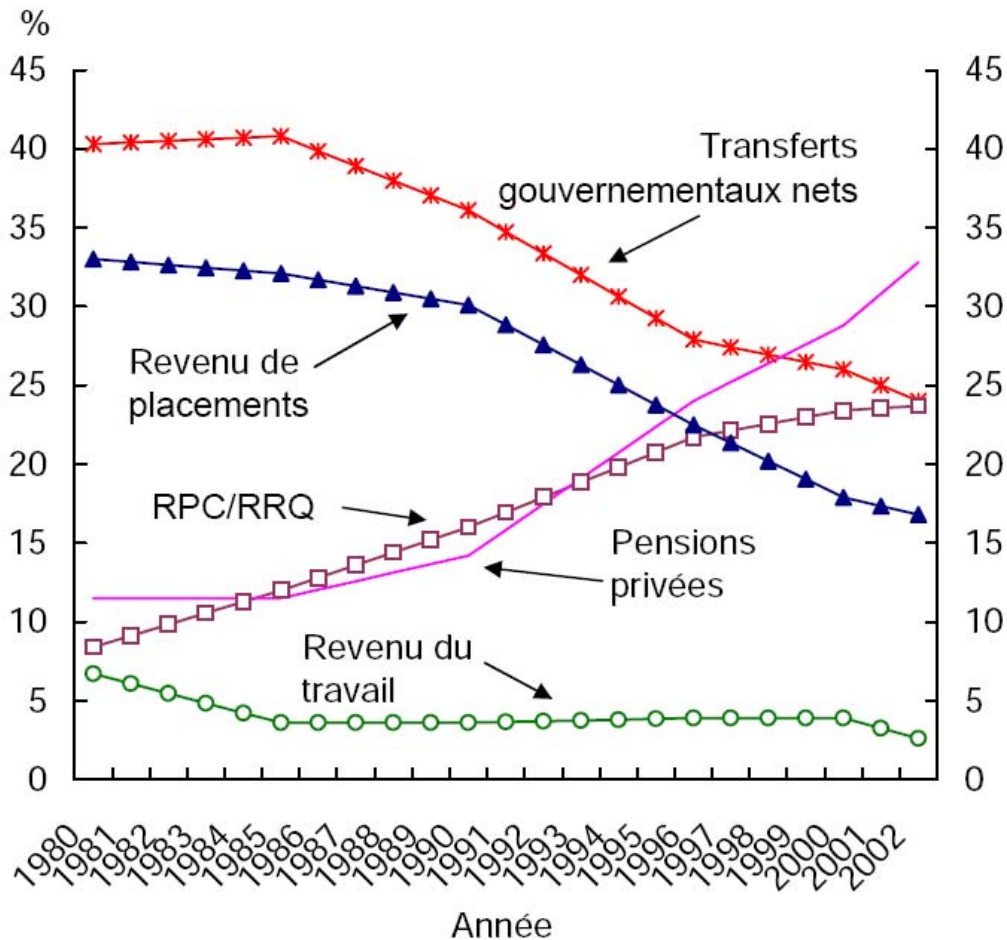
Dans l'ensemble de la période, cette proportion a été en baisse de 30,8 % en 1980, à 24,2 % en 2002. Ce déclin est attribuable principalement à celui qui s'est produit durant la première moitié des années 1980, mais un rebond est apparu à la fin des années 1990. L'évolution de la proportion du revenu du travail reflèterait la situation dans laquelle les personnes de moins de 65 ans étaient plus nombreuses à prendre une retraite anticipée dans les années 1980 et, au contraire, elles prenaient leur retraite plus tardivement à la fin des années 1990. Au début des années 1980, le revenu du travail avait pris la place la plus importante parmi toutes les cinq sources étudiées, alors que cette place a été transférée au revenu provenant des régimes privés de pension depuis le milieu des années 1990. Une telle évolution peut aussi refléter d'autres facteurs tels le poids croissant des personnes plus âgées (les 75 ans et plus) et qui ne participe pas au marché du travail ou, par exemple, une baisse du nombre d'heures travaillées chez les 65 ans et plus.

Par ailleurs, les tendances récentes méritent une attention particulière. Si les proportions de pensions privées, du RPC et du RRQ ainsi que du revenu de placement ont toujours maintenu leur tendance précédente depuis 1996, cela n'a pas été le cas pour les deux autres sources. Après avoir eu un rebond, la part du revenu du travail reprend son déclin entre 2000 et 2002. De plus, après une diminution durant 15 ans, la part des transferts gouvernementaux nets a beaucoup augmenté depuis 2000. On peut toutefois se demander si ce sont des phénomènes conjoncturels ou si cela annonce de nouvelles tendances qui pourraient être liées au plein rendement de certains programmes.

Tel qu'indiqué plus haut, il est utile d'examiner les situations de deux sous-populations qui sont souvent traitées comme des groupes plus vulnérables, à savoir, les femmes âgées vivant seules et les immigrants âgés. Alors, nous passons donc à un bref examen de la situation de ces deux groupes pour ce qui est de l'évolution des sources de revenu.

En général, la tendance de l'évolution des sources de revenu des femmes âgées vivant seules est similaire à celle observée pour l'ensemble des personnes âgées pendant la période de 1980 à 2002. La part des transferts gouvernementaux nets et celle des revenus de placements ont diminué, alors que la part des régimes de pension gouvernementaux et privés a augmenté. La part du revenu du travail a légèrement diminué (graphique 21.2).

Graphique 21.2: L'évolution de la composition des sources de revenu des femmes âgées de 65 ans et plus vivant seules, Canada, 1980 à 2002

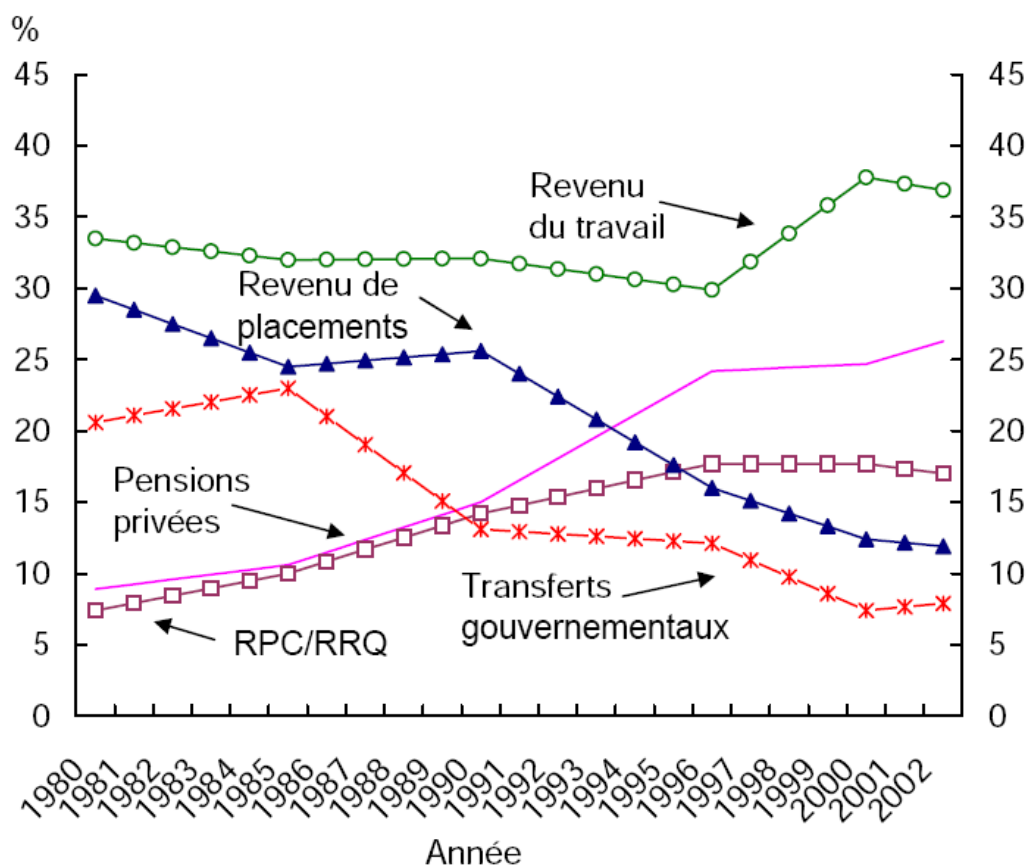


Source : calculs effectués par les auteurs à partir des fichiers de microdonnées de l'EFC (1980, 1985, 1990) et de l'EDTR (1996, 2000 et 2002) de Statistique Canada. Les données annuelles pour d'autres années résultent d'une interpolation.

À la suite de cette évolution, l'importance de chaque source de revenu pour les femmes âgées vivant seules a bien changé. Pendant les années 1980, les femmes âgées vivant seules dépendaient principalement des transferts gouvernementaux et des revenus de placement (73,3 % au total en 1980). De nos jours, ce n'est plus le cas. Non seulement les transferts gouvernementaux jouent-ils un rôle important, mais les pensions dont les parts totalisaient plus de 80 % en 2002, y participent aussi. À noter que cette tranche de la population âgée a largement bénéficié du plein rendement des régimes de pension gouvernementaux et privés durant la période à l'étude.

Quant à la situation des immigrants âgés, à la différence de la situation générale chez les personnes âgées, le revenu du travail a toujours constitué sa principale source de revenu depuis les années 1980 jusqu'à 2002. De plus, cette principale source a toujours été de loin supérieure à celle qui occupait la deuxième place. Fait à surveiller, la dépendance du revenu du travail chez les immigrants âgés a eu tendance à s'amplifier énormément depuis 1996.

Graphique 21.3: L'évolution de la composition des sources de revenu des immigrants âgés de 65 ans et plus, Canada, 1980 à 2002



Source : calculs effectués par les auteurs à partir des fichiers de microdonnées de l'EFC (1980, 1985, 1990) et de l'EDTR (1996, 2000 et 2002) de Statistique Canada. Les données annuelles pour d'autres années résultent d'une interpolation.

Comme pour l'ensemble des personnes âgées, la part du revenu de placements de même que celle des transferts gouvernementaux nets a diminué pendant la période de 1980 à 2002 chez les immigrants âgés. En revanche, les parts des régimes de pension gouvernementaux et privés ont augmenté. Toutefois, nous constatons que

l'effet de l'expansion des régimes de pension gouvernementaux et privés n'est pas aussi marquée chez les immigrants âgés que dans l'ensemble des personnes âgées. Autrement dit, il semble qu'au chapitre de la sécurité financière à la vieillesse, les immigrants profitent moins du plein rendement des régimes de pension gouvernementaux et privés.

La diversification des sources de revenu des personnes âgées

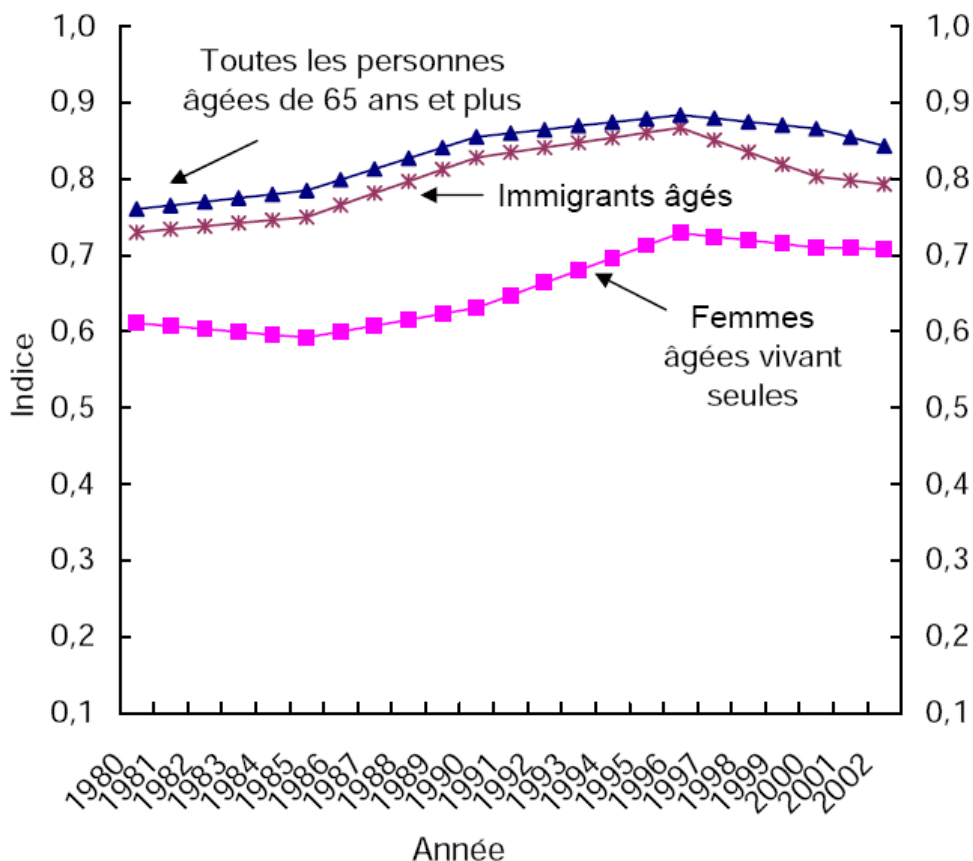
Selon une étude de l'OCDE (2001), dans la mesure où la part des régimes de pension de l'État diminue, sous la contrainte du vieillissement des populations, d'autres ressources devront prendre le relais, faute de quoi la situation financière des personnes âgées se détériorera. Au Canada, si la part des régimes gouvernementaux diminue, cela n'est pas jusqu'à présent imputable à une réduction des pensions gouvernementales qui pourrait être liée au vieillissement de la population, mais bien à l'augmentation des pensions privées qui arrivent graduellement à leur plein rendement. La privatisation des sources de revenus des personnes âgées ne peut donc être vue comme un désengagement de l'État dans ce domaine.

Dans les études antérieures sur la diversification, on s'est souvent limité à des recherches théoriques ou qualitatives. Dans la présente étude, nous sommes en mesure de faire une analyse quantitative de ce phénomène au Canada, en utilisant un indice de la diversification des sources de revenu (IDSR) (graphique 21.4), tel que nous le proposons dans l'annexe. En général, pour la classification de sources de revenus donnés, plus les sources de revenus sont diversifiées, plus la valeur de l'IDSR est élevée. À titre d'exemple, dans le cas où le revenu se divise en cinq sources comme dans le cas présent, l'IDSR égale $1/5$ pour la personne dont le revenu est concentré dans une seule source. Par contre, il égale 1 si le revenu de la personne provient de façon égale des cinq sources (c'est-à-dire que le revenu de chaque source représente $1/5$ du revenu). Dans les faits, la réalité se situe entre ces deux cas extrêmes, l'IDSR variant alors entre 0,2 et 1.

D'abord, nous confirmons l'arrivée de « l'ère de la diversification des revenus de retraite » au Canada depuis les années 1980. L'IDSR a augmenté de façon régulière de 0,760 en 1980 à 0,884 en 1996 pour l'ensemble des Canadiens âgés. Entre les années 1996 et 2002, l'IDSR a enregistré une légère diminution, mais il s'est maintenu au-delà de la barre de 0,84. Cela démontre que, dans l'ensemble, les Canadiens âgés ont eu tendance à compter de façon plus équilibrée sur les cinq sources de revenu qui ont fait l'objet de l'étude et, de nos jours, le degré de cette « dépendance d'équilibre » a atteint un niveau élevé.

La dynamique de la diversification réside dans une recombinaison des ressources financières qui mène vers un quasi-équilibre entre les divers éléments du système de revenu de retraite. Depuis les années 1980, les personnes âgées comptent plus que jamais sur les régimes de pension gouvernementaux et privés, ce qui allège d'autant la dépendance du revenu provenant du travail, du revenu de placement et des transferts gouvernementaux.

Graphique 21.4: La diversification des sources de revenu des personnes âgées, Canada, 1980 à 2002
(Indice de la diversification des sources de revenu*)



* Voir Annexe 1.

Source : calculs effectués par les auteurs à partir des fichiers de microdonnées de l'EFC (1980, 1985, 1990) et de l'EDTR (1996, 2000 et 2002) de Statistique Canada. Les données annuelles pour d'autres années résultent d'une interpolation.

Nos résultats vont à l'encontre d'une perception voulant que la diversification des sources de revenu n'ait concerné que les personnes âgées dont le revenu était élevé (Yamada 2002). Au Canada, la diversification des sources de revenu s'est produite chez les personnes âgées de tous les quintiles de revenu⁶. Si nous comparons les niveaux de l'IDSR entre les années 1980 et 2002, nous constatons que le taux d'augmentation de l'IDSR entre 1980 et 2002 est de 21,7 %, 32,1 %, 6,9 %, 1,2 % et

⁶ Il importe que les deux notions de « diversification » et de « niveau de la diversification » soient clairement distinguées. Selon l'IDSR, la première s'interprète par l'accroissement de l'IDSR, alors que la deuxième est mesurée selon le niveau de l'IDSR.

13,0 % pour les premier (revenu inférieur), deuxième, troisième, quatrième et cinquième (revenu supérieur) quintiles respectivement (Mo 2005). De là, on peut ainsi dire qu'en un sens, la vitesse de la diversification est même plus rapide chez les personnes âgées ayant un faible revenu, bien que le niveau de diversification soit généralement inférieur en ce qui les concerne.

Cela démontre qu'en moyenne, les personnes âgées ayant un faible revenu comptent traditionnellement sur un moins grand nombre de ressources financières pour assurer leur vie matérielle durant leur vieillesse, mais la situation s'est améliorée ces dernières années.

La diversification s'est aussi produite chez les femmes âgées vivant seules. Il y a vingt ans, ce groupe de population âgée dépendait principalement des transferts gouvernementaux et des revenus de placements. Au fur et à mesure que se diversifient les sources de revenu, elles dépendent davantage de leurs pensions. Étant toujours inférieur, et de loin, à la moyenne de l'ensemble des personnes âgées, l'IDSR des femmes âgées vivant seules a progressé de 0,592 en 1985 à 0,729 en 1995, puis il a diminué légèrement pour atteindre 0,708 en 2002.

Par contre, à la fois le niveau et la vitesse de diversification des sources de revenu des immigrants âgés se sont rapprochés de ceux de l'ensemble des personnes âgées. L'IDSR des immigrants âgés a augmenté de 0,730 en 1980 pour atteindre 0,867 en 1996. Par la suite, étant donné l'importance constante du revenu du travail, l'IDSR a ensuite été en baisse, pour atteindre 0,793 en 2002 chez les immigrants âgés.

La privatisation des sources de revenu des personnes âgées

À la suite de l'expansion remarquable des régimes privés de pension à cotisations déterminées, on a constaté que la proportion de revenus des retraités provenant de sources privées est de plus en plus importante aux États-Unis. Ce phénomène de la privatisation des sources de revenu de retraite semble apparaître aussi dans certains autres pays industrialisés et attire de plus en plus l'attention des chercheurs (Pedersen 2004). Dans la plupart des pays industrialisés, et au Canada en particulier, les régimes à cotisations déterminées vont surtout s'appliquer aux futures générations plutôt qu'aux retraités actuels, qui font l'objet de la présente étude.

Jusqu'à présent, aucun indicateur n'est accepté unanimement pour mesurer ce phénomène. Aux fins de notre étude et vu les caractéristiques du système de revenu de retraite au Canada, nous allons utiliser les deux indicateurs suivants pour mesurer la privatisation des sources de revenu de retraite : (1) la proportion de régimes de pension privées et (2) celle des revenus provenant de sources privées (soit le revenu disponible moins les transferts gouvernementaux nets) dans le cadre du revenu disponible.

On peut discuter longtemps pour savoir si les régimes de pension gouvernementaux – RPC et RRQ – comptent parmi les sources privées de revenu ou si l'on devrait plutôt les traiter comme des transferts gouvernementaux. Nous les

considérons comme faisant partie des pensions privées parce que, pour nous, les RPC et les RRQ consistent essentiellement en des prélèvements sur les revenus d'un travail antérieur ou encore en des revenus différés, bien qu'ils comprennent aussi une partie des transferts gouvernementaux et qu'ils soient administrés par des agents de l'État.

Nos résultats révèlent que, quel que soit l'indicateur proposé, les sources de revenu des personnes âgées relèvent de plus en plus du domaine privé au Canada au cours de la période 1980 à 2002⁷. Ce phénomène constitue en réalité une caractéristique importante de l'évolution de la composition du revenu de retraite durant ces vingt dernières années.

Examinons d'abord la proportion de revenus provenant de sources privées (soit le revenu disponible moins les transferts gouvernementaux nets) dans le contexte du revenu disponible. Cette proportion a augmenté successivement pendant les 15 dernières années du vingtième siècle chez les Canadiens âgés, passant de 75,4 % en 1985, à 89,7 % en 2000. Elle s'est établie à 88,5 % en 2002, ce qui est nettement plus élevé que la proportion enregistrée en 1980 (78,3 %). En fonction de cet indicateur, les sources de revenu ont été aussi de plus en plus privées tant chez les femmes âgées vivant seules que chez les immigrants âgés pendant la période de 1980 à 2002. Dans les circonstances, la proportion de revenus provenant de sources privées a atteint 76,0 % en 2002 chez les femmes âgées vivant seules et 92,1 % chez les immigrants âgés (tableau 21.1).

En adoptant un autre indicateur, à savoir la proportion de pensions privées, la privatisation des sources de revenu des personnes âgées s'est révélée de façon encore plus marquée. Phénomène sans précédent, la proportion de pensions privées a augmenté en flèche, passant de 12,5 % en 1980, à 32,0 % en 2002. Si la proportion de revenus provenant des sources privées a augmenté de 13,0 % entre 1980 et 2002, la proportion de pensions privées a augmenté encore beaucoup plus rapidement, atteignant 156,2 % pendant la même période. Quel que soit l'indicateur choisi entre les deux mesures proposées, la privatisation des sources de revenu a été plus marquée chez les femmes âgées vivant seules et chez les immigrants âgés que dans l'ensemble des personnes âgées.

⁷ Mo (2005) a examiné la privatisation des sources de revenu des personnes de 65 ans et plus au Canada, en calculant une autre mesure du phénomène selon laquelle les pensions gouvernementales RPC et RRQ ne sont pas considérées comme une source privée, étant donné qu'elles comprennent une partie des transferts gouvernementaux. En fonction de cette mesure, on arrive à une constatation différente à l'effet que la privatisation s'est effectuée seulement chez les personnes âgées des deuxième et troisième quintiles de revenu de 1980 à 2002. Quant à la privatisation pour l'ensemble des personnes âgées, elle n'est constatée que durant la période de 1985 à 2000. Cela montre de façon tangible la sensibilité des résultats concernant l'apparition et l'intensité de la privatisation au choix de la mesure du phénomène.

Discussion

Comment les régimes de retraite peuvent-ils rester viables à l'avenir sans que la sécurité financière des retraités soit mise en péril? Selon une étude récente de l'OCDE (2001), parmi les nombreux enjeux à ce sujet, les trois suivantes sont cruciales : encourager des départs à la retraite plus tardifs; mieux équilibrer les ressources de retraite; et assurer un revenu satisfaisant aux personnes âgées, y compris celles des catégories vulnérables.

Tableau 21.1: Deux indicateurs mesurant la privatisation des sources de revenu des personnes âgées de 65 ans et plus, pour l'ensemble des personnes âgées et pour deux groupes spécifiques, Canada, 1980 à 2002

	1980	1985	1990	1996	2000	2002	Augmentation 1980 à 2002
La proportion des revenus provenant des sources privées (%)							
Toutes les personnes âgées	78,3	75,4	81,9	85,4	89,7	88,5	13,0
Femmes vivant seules	59,7	59,2	63,9	72,1	74,0	76,0	27,3
Immigrants	79,4	77,0	86,9	87,9	92,6	92,1	16,0
La proportion des pensions privées (%)							
Toutes les personnes âgées	12,5	14,3	18,6	26,8	30,5	32,0	156,2
Femmes vivant seules	11,5	11,5	14,2	24,0	28,8	32,8	184,4
Immigrants	8,9	10,6	15,0	24,2	24,7	26,3	193,9

Source : calculs effectués par les auteurs à partir des fichiers de microdonnées de l'EFC (1980, 1985, 1990, 1996) et de l'EDTR (1996, 2000 et 2002) de Statistique Canada.

La Banque mondiale a prôné, en 1994, une des solutions économiques clés au vieillissement de la population. Il s'agit d'une approche multi-piliers pour les systèmes de revenu de retraite – un pilier de non capitalisation et obligatoire, un pilier de capitalisation et obligatoire, et un pilier privé et facultatif (Banque mondiale, 1994).

D'autres organismes internationaux tels l'Organisation internationale du travail (Gillion et al. 2000) et l'Association internationale de la sécurité sociale (Hoskens et al. 2001) ont participé aux débats sur cette proposition. Malgré des divergences de vue au départ, les opinions se sont rapprochées et, en pratique, la tendance vers un système multi-piliers a caractérisé les réformes des retraites depuis les années 1990 (Queisser 2000, Banque mondiale 2001).

L'OCDE considère, quant à elle, la diversification des sources de revenu au moment de la retraite comme un grand défi à relever pour assurer la sécurité du revenu des retraités. Les gains supplémentaires obtenus en travaillant jusqu'à un âge plus avancé peuvent être un élément de cette diversification. Le recours accru aux régimes privés de pension et aux régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) individuels en est un autre. Pour diversifier les sources de revenu de retraite, il faut modifier la combinaison des éléments des régimes de revenu de retraite, en établissant un équilibre entre les régimes de pension gouvernementaux et privés, entre les régimes de répartition et de capitalisation, entre les régimes à prestations déterminées et à cotisations déterminées. Si la proposition de la Banque mondiale met l'accent sur le concept des régimes, celle de l'OCDE se concentre surtout sur la combinaison des sources de revenu des retraités. Les deux vont en effet dans le même sens – diversifier les sources de revenu des retraités en établissant un régime diversifié afin de garantir un revenu de retraite.

Dans les décennies à venir, les régimes de revenu de retraite seront exposés à beaucoup de risques. Les personnes les plus menacées sont celles dont la carrière professionnelle n'a pas été assez longue (et dont la contribution est insuffisante), par exemple, les personnes qui ont été salariés de façon intermittente, qui ont été embauchées dans le cadre d'un contrat atypique, qui ont travaillé temporairement à leur compte, qui ont connu une longue période de chômage ou qui n'ont jamais travaillé.

L'apparition des nouvelles catégories vulnérables n'est pas le seul problème. En effet, il existe aussi parmi les retraités des groupes qui sont toujours dans une situation précaire. Par exemple, les personnes très âgées, notamment les femmes âgées vivant seules, demeurent plus vulnérables. Selon les prévisions récentes, le nombre de personnes de 80 ans et plus (même celui de centenaires) augmenteront en flèche dans les décennies prochaines (Nations Unies 2003), alors que la fraction des femmes qui sont divorcées ou célibataires durant leur vieillesse augmentera aussi de façon considérable (Smeeding 2001).

De nombreuses enquêtes sur le revenu dans les pays de l'OCDE révèlent que, généralement, c'est ce groupe de la population qui possède les revenus les plus faibles : cette vulnérabilité des femmes âgées vivant seules et des personnes très âgées a été largement documentée (Banque mondiale 1994, Schulz 2001, Sigg 1999, OCDE 2001).

Comme on a pu le constater dans le présent document, la sécurité du revenu au moment de la retraite a fait l'objet de nombreuses études et a été au coeur des réformes des retraites mises en place. Toutefois, les recherches approfondies sur ce

sujet, tout comme les actions coordonnées dans ce domaine, sont de loin grandement insuffisantes. Parmi les lacunes à combler, la suivante a une portée générale et mérite qu'on s'y attarde.

Cette lacune concerne l'analyse des perspectives à long terme. Du fait que le plein effet des réformes des retraites ne peut être ressenti que dans un avenir lointain, lorsque les travailleurs d'aujourd'hui prendront leur retraite, de telles perspectives à long terme sont indispensables pour réduire le risque de mettre en place des politiques qui pourraient devenir financièrement insupportables ou politiquement irréalisables (Bichot 1999, OCDE 2001, Wolff 2002).

Conclusion

La présente étude confirme l'évolution majeure de la composition du revenu des Canadiens âgés durant la période de 1980 à 2002. Si le succès du Canada pendant cette vingtaine d'années relativement à l'amélioration de l'adéquation du revenu de retraite est important et reconnu, notre étude montre parallèlement que, derrière ce succès, l'évolution des sources de revenu de retraite a été prodigieuse. Les Canadiens âgés se sont retrouvés à la fin de cette période avec des changements radicaux dans leurs sources de revenu.

Leur première source principale n'a plus été le revenu provenant du travail. La place a été prise par le revenu provenant des régimes privés de pension. Au début des années 1980, les personnes âgées ont compté principalement sur le revenu du travail et le revenu de placements, mais maintenant, elles comptent principalement sur les pensions et les transferts gouvernementaux.

La diversification et la privatisation des sources de revenu, deux tendances qui caractérisent l'évolution de la composition du revenu au moment de la retraite durant la période à l'étude, se sont produites chez toutes les personnes âgées, peu importe le quintile de revenu auquel elles appartiennent et, ceci s'est passé aussi bien chez les femmes âgées vivant seules et que chez les immigrants âgés, bien que l'intensité du phénomène varie d'un groupe à l'autre.

À la suite de ces tendances, plus que jamais, les régimes de pension gouvernementaux, et surtout les régimes privés de pension, sont devenus de plus en plus importants, et la dépendance des transferts gouvernementaux s'est atténuée. Dans l'ensemble, les personnes âgées comptent aujourd'hui de façon plus équilibrée sur diverses sources de revenu.

Bibliographie

Atkinson A. B., L. Rainwater et T. Smeeding. 1996. *Income Distribution in OECD Countries: Evidence From the Luxembourg Income Study*. OECD. Social Policy Studies, No. 18.

Baldwin B. and P. Laliberté. 2000. *Incomes of Older Canadians: Amounts and Sources, 1973-1996*. Rapport de recherche, No. 15. Canadian Labour Congress.

Banque mondiale. 2001. *New Ideas About Old Age Security: Toward Sustainable Pension Systems in the 21st Century*. Washington. World Bank.

_____. 1994. *Averting the Old Age Crisis: Policies to Protect the Old and Promote Growth*. New York. Oxford University Press.

Bichot J. 1999. *Retraites en péril*. Paris. Presses de Sciences Po.

Développement des ressources humaines Canada (DRHC). 2001. *Le Système de revenu de retraite du Canada : qu'est-ce que vous en retirez?* Ottawa. Développement des ressources humaines Canada.

Disney R. et al. 1998. *Resources During Retirement*. Paris. OECD.

Gillion C. et al. (éds.). 2000. *Social Security Pensions: Development and Reform*. Geneva. International Labour Office.

Goodin R. E. et Rein M. 2001. "Regimes on pillars: Alternative welfare state logics and dynamics." *Public Administration*. 79, 4.

Hoskens D. et al. (éds.). 2001. "Social security at the 21st century." *International Social Security Series*. 2. New Jersey. Transaction Publishers.

Mo L. 2005. « L'évolution de la composition du revenu des personnes âgées au Canada entre 1980 et 2002. » *Cahiers québécois de démographie*. 34, 1.

_____. 2003. *La sécurité du revenu de retraite : situation, risques et nouvelles possibilités*. Document de référence du symposium « Nouvelles perspectives sur la retraite. » Statistique Canada, Ottawa. 5-6 Septembre.

Mo L. et Légaré J. 2005. *Les premiers baby-boomers québécois font-ils une meilleure préparation financière à la retraite que leurs parents? Revenu, patrimoine, protection en matière de pensions et facteurs démographiques*. Communication au XXVe Congrès International de la Population de l'UIESP, Tours. 18-23 juillet.

Myles J. 2000. "The maturation of Canada's retirement income system: Income levels, income inequality and low income among older persons." *Canadian Journal on Aging*. 19, 3.

Nations Unies. 2003. *World Population Prospects: The 2002 Revision*. Population Database. <http://esa.un.org/unpp>

OCDE. 2001. *Vieillesse et revenus : les ressources des retraités dans 9 pays de l'OCDE*. Paris. OCDE.

_____. 2000. *Des réformes pour une société vieillissante*. Paris. OCDE.

Pedersen A. W. 2004. "The privatization of retirement income? Variation and trends in the income packages of old age pensioners." *Journal of European Social Policy*. 14, 1.

Queisser M. 2000. "Pension reform and international organization: From conflict to convergence." *International Social Security Review*. 53, 2.

Rein M. et Turner J. 1997. « Travail, famille, État et marché : les sources de revenu en fin de carrière. » *Lien Social et Politiques – RIAC*. 38, automne.

Schulz J. H. 2001. *The Economics of Aging*. 7th edition. Westport/Connecticut/ London. Auburn House.

Sigg R. 1999. "A social security for all ages." *International Social Security Review*. 52, 3.

Smeeding T.M. 2001. *Income Maintenance in Old Age: What Can Be Learned from Cross-National Comparisons*. LIS Working Papers, No. 263. Luxembourg Income Study.

Statistique Canada. 2004. *Explication de la détérioration des gains au niveau d'entrée des cohortes d'immigrants au Canada : 1966-2000*. Documents de recherche, No. 225. Produit n° 11F0019MIF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa.

_____. 2000. *D'une enquête à l'autre : Une série intégrée de données sur le revenu de l'EFC et de l'EDTR 1989-1997*. Produit n° 75F0002MIF-00002 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa.

_____. 1999. *Comparaison des résultats de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) et de l'Enquête sur les finances des consommateurs (EFC), 1993-1996*. Documents de recherche, No. 99-02. Produit n° 75F0002MIF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa.

Wolff E. N. 2002. *Retirement Insecurity: The Income Shortfalls Awaiting the Soon-to-Retire*. Washington, D.C. Economic Policy Institute.

Yamada A. 2002. *The Evolving Retirement Income Package: Trends in Adequacy and Equality in Nine OECD Countries*. OECD. Labour Market and Social Policy Occasional Paper, No. 63.

SEDAP RESEARCH PAPERS: Recent Releases

Number	Title	Author(s)
(2004)		
No. 114:	The Politics of Protest Avoidance: Policy Windows, Labor Mobilization, and Pension Reform in France	D. Béland P. Marnier
No. 115:	The Impact of Differential Cost Sharing of Non-Steroidal Anti-Inflammatory Agents on the Use and Costs of Analgesic Drugs	P.V. Grootendorst J.K. Marshall A.M. Holbrook L.R. Dolovich B.J. O'Brien A.R. Levy
No. 116:	The Wealth of Mexican Americans	D.A. Cobb-Clark V. Hildebrand
No. 117:	Precautionary Wealth and Portfolio Allocation: Evidence from Canadian Microdata	S. Alan
No. 118:	Financial Planning for Later Life: Subjective Understandings of Catalysts and Constraints	C.L. Kemp C.J. Rosenthal M. Denton
No. 119:	The Effect of Health Changes and Long-term Health on the Work Activity of Older Canadians	D. Wing Han Au T.F. Crossley M. Schellhorn
No. 120:	Pension Reform and Financial Investment in the United States and Canada	D. Béland
No. 121:	Exploring the Returns to Scale in Food Preparation (Baking Penny Buns at Home)	T.F. Crossley Y. Lu
No. 122:	Life-cycle Asset Accumulation and Allocation in Canada	K. Milligan
No. 123:	Healthy Aging at Older Ages: Are Income and Education Important?	N.J. Buckley F.T. Denton A.L. Robb B.G. Spencer
(2005)		
No. 124:	Exploring the Use of a Nonparametrically Generated Instrumental Variable in the Estimation of a Linear Parametric Equation	F.T. Denton
No. 125:	Borrowing Constraints, The Cost of Precautionary Saving, and Unemployment Insurance	T.F. Crossley H.W. Low

SEDAP RESEARCH PAPERS: Recent Releases

Number	Title	Author(s)
No. 126:	Entry Costs and Stock Market Participation Over the Life Cycle	S. Alan
No. 127:	Income Inequality and Self-Rated Health Status: Evidence from the European Community Household Panel	V. Hildebrand P. Van Kerm
No. 128:	Where Have All The Home Care Workers Gone?	M. Denton I.U. Zeytinoglu S. Davies D. Hunter
No. 129:	Survey Results of the New Health Care Worker Study: Implications of Changing Employment Patterns	I.U. Zeytinoglu M. Denton S. Davies A. Baumann J. Blythe A. Higgins
No. 130:	Does One Size Fit All? The CPI and Canadian Seniors	M. Brzozowski
No. 131:	Unexploited Connections Between Intra- and Inter-temporal Allocation	T.F. Crossley H.W. Low
No. 132:	Grandparents Raising Grandchildren in Canada: A Profile of Skipped Generation Families	E. Fuller-Thomson
No. 133:	Measurement Errors in Recall Food Expenditure Data	N. Ahmed M. Brzozowski T.F. Crossley
No. 134:	The Effect of Health Changes and Long-term Health on the Work Activity of Older Canadians	D.W.H. Au T. F. Crossley M.. Schellhorn
No. 135:	Population Aging and the Macroeconomy: Explorations in the Use of Immigration as an Instrument of Control	F. T. Denton B. G. Spencer
No. 136:	Users and Suppliers of Physician Services: A Tale of Two Populations	F.T. Denton A. Gafni B.G. Spencer
No. 137:	MEDS-D USERS' MANUAL	F.T. Denton C.H. Feaver B.G.. Spencer

SEDAP RESEARCH PAPERS: Recent Releases

Number	Title	Author(s)
No. 138:	MEDS-E USERS' MANUAL	F.T. Denton C.H. Feaver B.G. Spencer
No. 139:	Socioeconomic Influences on the Health of Older Canadians: Estimates Based on Two Longitudinal Surveys (Revised Version of No. 112)	N.J. Buckley F.T. Denton A.L. Robb B.G. Spencer
No. 140:	Developing New Strategies to Support Future Caregivers of the Aged in Canada: Projections of Need and their Policy Implications	J. Keefe J. Légaré Y. Carrière
No. 141:	Les Premiers Baby-Boomers Québécois font-ils une Meilleure Préparation Financière à la Retraite que leurs Parents? Revenu, Patrimoine, Protection en Matière de Pensions et Facteurs Démographiques	L. Mo J. Légaré
No. 142:	Welfare Restructuring without Partisan Cooperation: The Role of Party Collusion in Blame Avoidance	M. Hering
No. 143:	Ethnicity and Health: An Analysis of Physical Health Differences across Twenty-one Ethnocultural Groups in Canada	S. Prus Z. Lin
No. 144:	The Health Behaviours of Immigrants and Native-Born People in Canada	J.T. McDonald
No. 145:	Ethnicity, Immigration and Cancer Screening: Evidence for Canadian Women	J.T. McDonald S. Kennedy
No. 146:	Population Aging in Canada: Software for Exploring the Implications for the Labour Force and the Productive Capacity of the Economy	F.T. Denton C.H. Feaver B.G. Spencer
(2006)		
No. 147:	The Portfolio Choices of Hispanic Couples	D.A. Cobb-Clark V.A. Hildebrand
No. 148:	Inter-provincial Migration of Income among Canada's Older Population:1996-2001	K.B. Newbold
No. 149:	Joint Taxation and the Labour Supply of Married Women: Evidence from the Canadian Tax Reform of 1988	T.F. Crossley S.H. Jeon
No. 150:	What Ownership Society? Debating Housing and Social Security Reform in the United States	D. Béland

SEDAP RESEARCH PAPERS: Recent Releases

Number	Title	Author(s)
No. 151:	Home Cooking, Food Consumption and Food Production among the Unemployed and Retired Households	M. Brzozowski Y. Lu
No. 152:	The Long-Run Cost of Job Loss as Measured by Consumption Changes	M. Browning T.F. Crossley
No. 153:	Do the Rich Save More in Canada?	S. Alan K. Atalay T.F. Crossley
No. 154:	Income Inequality over the Later-life Course: A Comparative Analysis of Seven OECD Countries	R.L. Brown S.G. Prus
No. 155:	The Social Cost-of-Living: Welfare Foundations and Estimation	T.F. Crossley K. Pendakur
No. 156:	The Top Shares of Older Earners in Canada	M.R. Veall
No. 157:	Le soutien aux personnes âgées en perte d'autonomie: jusqu'où les baby-boomers pourront-ils compter sur leur famille pour répondre à leurs besoins ?	J. Légaré C. Alix Y. Carrière J. Keefe
No. 158:	Les générations X et Y du Québec, vraiment différentes des précédentes ?	J. Légaré P.O. Ménard
No. 159: French	La diversification et la privatisation des sources de revenu de retraite au Canada	L. Mo J. Légaré L. Stone
No. 159: English	The Diversification and the Privatization of the Sources of Retirement Income in Canada	L. Mo J. Légaré L. Stone